

## DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE : INTRODUCTION

- Apparition des théories et doctrines formelles au 19<sup>e</sup> siècle mais depuis l'Antiquité des groupements autonomes et égalitaires sinon démocratiques (Par ex.: premières "coopératives" fruitières dans la région du Jura au 7<sup>e</sup> siècle et l'importance des compagnonnages au Moyen-Age).
- Les "grands travaux" au Moyen-Age illustrent la notion d'économie sociale avant la lettre: l'apport par des ouvriers et artisans de leur force de travail se faisait en contrepartie d'une rémunération, d'une socialisation des besoins primaires (logement, nourriture), d'une solidarité envers les malchanceux et accidentés (aide en argent et vivres, recueil des enfants...).
- L'« économie sociale » est donc un nouveau concept issu d'une ancienne lignée : des coopératives de production et de consommation du 19<sup>e</sup> siècle → économie sociale actuelle qui reste motivée par la difficulté d'avoir un accès à l'emploi.

## DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE : ORIGINES

- Les penseurs et les utopistes (cfr. point 5.2)
  - Dès 1820 : °journaux, réseaux et sociétés coopératives en Angleterre.
  - En France, les thèses des utopistes (Fourier, Saint-Simon) mèneront aux premières coopératives de production et à la première société mutualiste (à Lyon en 1827).
  - 24 octobre 1844 : début de l'histoire coopérative : enregistrement de la société des "Equitables pionniers de Rochdale". Ces tisserands de la région de Manchester, disciples de Robert Owen, ont acté leur pensée et approche dans les statuts et les procès-verbaux des assemblées qui ont abouti à la formalisation des **principes de Rochdale**, qui dominent depuis lors le mouvement coopératif mondial:
    - avant tout la démocratie (un homme, une voix),
    - la ristourne,
    - la porte ouverte aux nouveaux membres, et
    - la rémunération du capital par un intérêt.

## **DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE : ORIGINES**

- La Belgique s'ouvre à l'économie sociale
  - Dès 1830, un cours d'économie sociale est créé à l'Université de Louvain.
  - Suite à la révolution de 1848 en France, en Belgique: °ateliers coopératifs (1849), unions de crédit (1848), boucheries (1850), brasseries (1850), boulangeries (1855).
  - Mais ces premières initiatives sont éphémères.
  - Il faudra attendre la reprise du mouvement démocratique et socialiste d'après 1860 pour que la question des sociétés coopératives revienne sur le tapis.



## **DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE : ORIGINES**

- Les caisses de secours mutuel
  - Parallèlement aux thèses coopérativistes, une réponse à la misère s'organise à la base par des caisses ou associations de secours mutuel.
  - Souvent issues de milieux d'artisans (tradition de gildes et compagnonnages), ces caisses seront, en 1850, au nombre de 200 pour 68.000 membres.
  - Mais le cadre légal est défaillant: une première loi, en 1851, sera un échec dans la tentative de régulariser ces initiatives.



## DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE : LA PÉRIODE 1860-1890

- Les premières coopératives
  - 1864: Liège: °première banque populaire et °“l'Équité”, société pour l'achat d'approvisionnements.
  - 1868: °coopérative de consommation (Fayt-lez-Manage), °boulangerie coopérative (Bruxelles); 1869 : °la “Ruche ouvrière”, une société coopérative de consommation; °restaurants économiques par des bourgeois philanthropes.
  - la guerre de 1870 et l'écrasement de la Commune de Paris vont freiner le développement de l'économie sociale mais l'idée coopérative reste vivace dans les milieux populaires
  - Gand : 1873 : “Vrije Bakkers” : deux tendances s'affrontent :
    - 1) fourniture de marchandises au meilleur rapport qualité/prix,
    - 2) action économique pour soutenir l'action politique.

## DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE : LA PÉRIODE 1860-1890

- Cette deuxième tendance aboutira, en 1880, à la création du Vooruit Gent, une coopérative socialiste qui apportera quelques correctifs aux principes de Rochdale: considérant la coopération comme un moyen et non un but, elle consacra une partie de ses bénéfices à des actions de propagande visant à favoriser l'émancipation du prolétariat.
- Contexte juridique adéquat (Par ex.: la loi sur les coopératives de 1873)
- Le mouvement coopératif va prendre son essor (Par ex.: d'autres initiatives à Bruxelles, à Verviers, dans le Borinage...)

## **DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE : LA PÉRIODE 1860-1890**

- Réactions du monde chrétien et évolution du monde socialiste
  - Face à la montée du mouvement coopératif socialiste, le monde chrétien est partagé entre deux tendances:
    - la branche catholique de l'école socialiste est favorable à l'émancipation des travailleurs,
    - la branche paternaliste du monde chrétien craint ces idées "révolutionnaires" et préfère s'en tenir aux patronages de cercles ouvriers.
- En 1886, un premier congrès des œuvres sociales est cautionné par l'évêque de Liège; d'autres congrès aboutiront aux premières associations chrétiennes et à la naissance du Boerenbond.



## **DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE : LA PÉRIODE 1860-1890**

- En 1891, l'encyclique Rerum Novarum (Léon XIII) reconnaît le catholicisme social (qui aboutira à la démocratie chrétienne) et encourage de jeunes prêtres à lutter, à armes égales, contre le socialisme matérialiste. La volonté de changer la société demeurera toutefois très marginale, au contraire du mouvement coopératif socialiste.
- Du côté socialiste, l'action politique des coopératives trouvera son apogée dans la création, en 1885, du Parti Ouvrier Belge. L'affiliation automatique des coopératives au syndicat, au parti et à la mutualité donnera au mouvement socialiste son homogénéité et aboutira à ce qui sera l'actuelle Action Commune.
- Toutefois, la montée du centralisme étatique comme axe de combat du mouvement socialiste créera progressivement un biais entre le Parti et la base coopérative.



## LA CROISSANCE

- Les secteurs d'activité
  - alimentation (pouvoir consommer mieux et plus);
  - pharmacies (accès aux soins de santé);
  - banques (pouvoir épargner);
  - assurances (pouvoir s'assurer et assurer l'avenir de sa famille).
  - presse et édition.
- Deux écoles dans la démarche coopérative:
  - une politique de prix élevés assurant des moyens d'action importants;
  - une politique de petits prix dans des coopératives qui par leur militantisme parviennent néanmoins à réaliser un bénéfice.



## LA CROISSANCE

- Apparition des coopératives neutres à partir de 1881
  - La plupart sont créées par des fonctionnaires mais ces initiatives se heurtent à la réaction des agents d'Etat qui ne veulent y voir que le seul aspect commercial et l'avantage pécuniaire de la ristourne.
  - Par ex.: les pharmacies populaires (1892)
- Les coopératives de production et de logement
  - Depuis l'apparition du mouvement coopératif, les coopératives de production sont quasiment inexistantes.
  - Plus présentes sont les coopératives de logement apparaissant après la 1ère guerre mondiale à l'initiative des mouvements syndical, mutualiste et coopératif, avec un objectif de conquête de droit à l'habitat autre que celui de la propriété individuelle.



## LA CROISSANCE

- Les organisations mutualistes
  - Avec la loi du 23 juin 1894, les caisses de secours mutuel bénéficient enfin d'un cadre légal permettant de développer leurs activités.
  - L'essor et la structuration des organisations mutualistes va s'accompagner des premiers subsides publics, précurseurs d'une fonction principale de redistribution solidaire.



## REGROUPEMENTS ET CONCENTRATIONS

- L'efficacité du modèle
  - Dans la première moitié du XXe siècle: partant d'une base locale, l'organisation coopérative est passée rapidement à un fonctionnement régional puis national.
  - L'économie coopérative innove dans le secteur de la consommation: succursalisme.
- Propagation des idées
  - Bien que le terme d'économie sociale tende à être oublié (il resurgira au milieu des années 70), les idées coopératives se propagent au début du XXe siècle et prennent de multiples formes
  - Ce programme efficace, allié à des implantations locales très fortes, va assurer une rente de situation aux coopératives et leur faire perdre peu à peu leur dynamique.



## REGROUPEMENTS ET CONCENTRATIONS

- Perte d'identité des coopératives neutres
  - Bien que regroupées au sein de La Fédérale de Belgique (créée en 1891), les coopératives neutres n'auront jamais le poids économique et politique des mouvements socialistes et chrétiens. En cela, elles préfigurent les abus des fausses coopératives qui discréditeront le concept.
- Regroupements mutualistes
  - dès la fin du XIXe siècle: °fédérations régionales qui se regroupent elles-mêmes en unions nationales:
    - 1906: Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes;
    - 1908: Union Nationale des Fédérations Mutualistes Neutres de Belgique;
    - 1913: Union Nationale des Mutualités Socialistes;
    - 1914: Union Nationale des Fédérations Mutualistes Libérales de Belgique;
    - 1920: Union Nationale des Fédérations des Mutualités Professionnelles de Belgique.

## SECTEURS D'EXPANSION

- L'assurance et la banque
  - Les sociétés d'assurance et d'épargne voient le jour dès la fin du XIXe (Par ex.: la Prévoyance Sociale, Coop-Dépôts, les Assurances Populaires, la Coopérative Ouvrière de Banque).
- Le consumérisme
  - Après la première guerre mondiale: coopératives de consommation → consumérisme: les femmes de coopérateurs, les véritables clientes des magasins, se regroupent en guildes et se servent de ces associations pour peser sur les décisions des sociétés.
  - De ce phénomène demeure encore aujourd'hui la reconnaissance des "piliers coopératifs traditionnels" comme organisations de consommateurs.

## CRISE DES ANNÉES '30 ET RÉORGANISATION

- La crise économique, et ses 600.000 chômeurs, amènera une baisse importante de la consommation.
- restructuration des piliers traditionnels sous la direction de la
  - Société Générale Coopérative (mouvement socialiste) ou
  - Fédération Nationale des Coopératives Chrétiennes (mouvement chrétien).
- La faillite de la Banque Belge du Travail causera par ailleurs un traumatisme durable

## APRÈS LA 2<sup>e</sup> GUERRE MONDIALE

- La reconstruction
  - Le pouvoir d'achat des consommateurs s'accroît de même que la demande de produits nouveaux et variés → coopératives de consommation diversifient leurs activités et étendent leurs gammes de produits.
  - Mais, baisse de la pratique coopérative et de la fidélité au magasin familial.
- Les années '50
  - Le système coopératif est à son apogée (Par ex.: création, le 20 juillet 1955, du Conseil National de la Coopération, organisme d'avis et d'études, chargé d'agrèer les vraies sociétés coopératives et le garant du respect des principes coopératifs de base).
- Le tournant de 1958
  - "self-service" combiné avec une demande de plus en plus diversifiée → °chaînes de grands magasins.
  - 1958: † la "loi de cadenas" bloquant les implantations commerciales → °grandes surfaces à des endroits géographiquement stratégiques.

## CONCURRENCE ET DÉCLIN

- Développement des grandes surfaces
  - Profitant d'une mobilité plus grande des personnes, les grandes surfaces s'installent dans les grands centres, ou dans leur périphérie, et exercent un attrait certain sur la clientèle traditionnelle des coopératives.
  - A cette concurrence, les coopératives de consommation n'opposeront qu'une résistance basée sur l'immobilisme.
- Problèmes spécifiques aux coopératives
  - L'incapacité de répondre aux données nouvelles du marché est liée à une série de paramètres facilement identifiables :
    - manque de ressources humaines;
    - manque de moyens financiers (capitaux);
    - attachement à des implantations locales et à la vie associative qui y est liée;
    - un fonctionnement démocratique rendant tout processus décisionnel trop long;
    - un attachement à la ristourne coopérative qui pèsera sur la gestion.

## DISPARITION ET SAUVETAGE

- Febecoop et FNCC
  - En l'espace de quinze ans, les coopératives de consommation sont balayées.
  - A partir des années '70, Febecoop et FNCC vont tenter de sauvegarder ce qui peut l'être: l'assurance, la banque et le secteur des pharmacies.
  - Le secteur alimentaire de la FNCC subsistera, via l'Epece à Ciney, jusqu'au début des années '90.
- Les bases d'un renouveau
  - S'adaptant aux conditions d'un marché de plus en plus dur et de dimension européenne, les secteurs sauvegardés vont s'adapter et parfois se développer d'une manière impressionnante (pharmacies).
  - Un changement de nom accompagnera le plus souvent une démarche plus économique (Maison des Mutualistes → Groupe Multipharma, la Prévoyance Sociale → P&V, la COB → Bacob...).

## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

### o Redécouverte du concept

- France, au milieu des années '70: résurgence du concept d'économie sociale.
- Se sentant remis en cause depuis la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, les secteurs mutualistes, coopératifs et associatifs ont fini par se concerter et adopter une stratégie commune.
- Cette stratégie se concrétisera, en 1975, par la création du CNLAMCA (Comité de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives) et par l'adoption d'une Charte de l'Économie Sociale articulée autour de 3 thèmes (solidarité, démocratie, régime particulier de distribution ou répartition des gains) qui va redonner à l'économie sociale ses lettres de noblesse.

## QUID DU TRAVAIL SOCIAL?

## DÉFINITION DU TRAVAIL SOCIAL



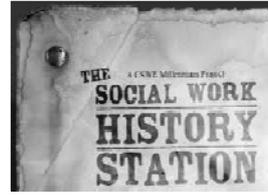
- Le travail social ≠ champ unifié
  - Différents champs du travail social se sont développés suivant des généalogies propres (le service social, l'éducation spécialisée, l'animation),
  - Les travailleurs sociaux exercent dans des institutions très diversifiées : centres sociaux, services d'accueil de la petite enfance, établissements pour personnes handicapées, pour personnes âgées, etc.
  - Les travailleurs sociaux ont des statuts différents: agents de l'État, des collectivités locales, monde associatif.
- Les missions, pratiques et acteurs sont aussi variés que les relations d'aide ou de service.
- De plus, il n'existe pas de définition légale du travail social

## DÉFINITION DU TRAVAIL SOCIAL



- **Nations-Unies, 1959** : « *Le travail social est une activité visant à aider à l'adaptation réciproque des individus et de leur milieu social, cet objectif est atteint par l'utilisation de techniques et de méthodes destinées à permettre aux individus, aux groupes, aux collectivités de faire face à leurs besoins, de résoudre les problèmes que pose leur adaptation à une société en évolution, grâce à une action coopérative, d'améliorer les conditions économiques et sociales.* »
- **Fédération internationale des travailleurs sociaux, 1999** : « *[Le travailleur social] cherche à promouvoir le changement social, la résolution des problèmes liés aux relations humaines, la capacité et la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général. Grâce à l'utilisation des théories du comportement et des systèmes sociaux, le travail social intervient au point de rencontre entre les personnes et leur environnement. Les principes des droits humains et de la justice sociale sont fondamentaux pour le travail social.* »

## GENÈSE ET EVOLUTION DU TRAVAIL SOCIAL EN BELGIQUE



- Facteurs favorisant la genèse du travail social:
  1. Courant philanthropique et catholicisme social
  2. La montée d'un État législateur en matière sociale
  3. Le développement des sciences humaines et sociales
  4. Le mouvement féministe et l'émancipation féminine
  5. Le mouvement d'éducation ouvrière



### 1. LA PHILANTHROPIE ET LE CATHOLICISME SOCIAL



- Le travail social apparaît comme le prolongement de l'action charitable et philanthropique:
  - « *La charité est devenue une science; pour beaucoup elle devient une profession, et c'est ce qui justifie la création des écoles de Service Social* » (Vandervelde, 1920)
  - « *La charité a si bien élargi son cercle, perfectionné ses méthodes, que l'on a dû créer un terme pour désigner cette assistance rénovée: les pays anglo-saxons l'ont appelée le service social, et le mot a fait fortune dans tous les pays parce qu'il marque un avènement* » ... « *la charité élargie est devenue la philanthropie dont les méthodes scientifiques ont fait le Service Social* » (Sand, 1931)
  - « *Ce sont les organisations charitables privées qui, à la fin du siècle passé, se sont rendues compte de la nécessité qu'il y avait de préparer de façon systématique leurs agents bénévoles afin qu'en plus de leur dévouement, ceux-ci apportent au service de leur action bienfaisante une réelle compétence* » (Gillard, 1939)
  - « *Pour nous, chrétiens et catholiques, le service social peut être l'expression moderne, très efficiente, de la vraie charité fraternelle* » (Baers, 1958)



## 1. LA PHILANTHROPIE ET LE CATHOLICISME SOCIAL



- L'évolution du catholicisme social en Belgique va dans le sens d'un abandon progressif du **paternalisme** en faveur du **corporatisme**.
- Le corporatisme prend position pour:
  - une action conjointe des patrons et des instances syndicales
  - une intervention plus importante de l'État dans la vie économique et sociale
- Naissance de professions sociales et paramédicales telles que les infirmières, les auxiliaires sociaux (1920-...), les assistantes sociales (1945-...), et les auxiliaires familiales.

## 2. LES PRÉMISSSES DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE SOUS L'ÉGIDE DE L'ÉTAT



- Le développement de la société industrielle engendre le paupérisme.
- Deux directions possibles de "traitement" de la question sociale : l'une avec, l'autre sans l'État.
  - La politique sociale sans État: nouvelles technologies de l'assistance visant au relèvement des personnes et à la prévention des risques sociaux et articulant relations interpersonnelles et forte institutionnalisation: le travail social professionnel avant la lettre.
  - La politique sociale avec État: l'État devient de plus en plus un acteur du social prônant la solidarité, le devoir social: premières lois sociales à partir de la fin du 19e siècle + professionnalisation de l'intervention sociale.
- Après 1918:
  - Ministérialisme (participation des socialistes au gouvernement) et réformisme
  - « intégrationnisme » (mise en place d'un système de concertation sociale)
  - rationalisation scientifique du travail

## 2. LES PRÉMISSSES DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE SOUS L'EGIDE DE L'ÉTAT



- Durant l'entre-deux-guerres: développement progressif des futurs piliers de la protection sociale (amenant en 1944 au projet d'accord de solidarité sociale):
  - pensions de vieillesse (1920 et 1924)
  - indemnisation des maladies professionnelles (1927)
  - allocations familiales (1928, 1930, 1937)
  - vacances annuelles payées (1936)
  - Fonds national de crise (1920) remplacé en 1935 par l'Office national de placement et de chômage
- Le besoin de gestionnaires pour la mise en œuvre de cette politique sociale nécessite des travailleurs sociaux formés.



## 3. LE DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



- Vers la moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les sciences sociales sont en pleine expansion: interpénétration de la **science** (science statistique, médecine, sociologie, psychologie sociale, etc.) et de **l'action**.
- De nombreux congrès (nationaux et internationaux) consacrés à la question sociale s'intéressent aux méthodes et techniques d'assistance:
  - « social surveys » dans les pays anglo-saxons
  - France et Belgique: méthode d'observation élaborée par Frédéric Le Play: la pratique d'enquête qu'il théorise porte essentiellement sur les familles.
- ➔ le champ social passe de la **charité** à **l'assistance méthodique** puis à une **méthode scientifique**



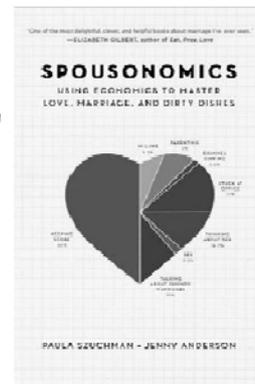
### 3. LE DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



- Par leur formalisation des problèmes, les sciences sociales deviennent organisatrices du champ social et le transforment en champ d'action où prédomine la méthode d'enquête.
- La formation dispensée par les écoles de service social s'appuie sur les sciences sociales en utilisant enquêtes et monographies sociales comme méthode pratique.
- Le service social est marqué par le développement des sciences sociales et humaines, qui a amené une rationalisation scientifique des modes et techniques d'assistance.



### 4. LE MOUVEMENT FÉMINISTE ET L'ÉMANCIPATION FÉMININE

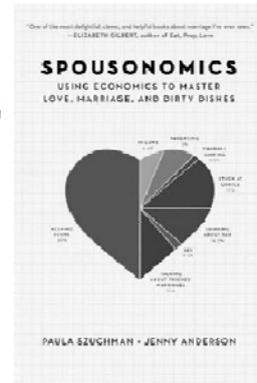


- « *La Première Guerre mondiale n'a [...] pas provoqué de grande libération pour la femme belge mais ce conflit l'a sans doute rendue plus consciente de son rôle social* » (Amara 2009)
- Après la Première Guerre mondiale: à défaut de pouvoir entrer en politique, les femmes investissent la sphère publique par le biais de l'action sociale.
- L'engagement des femmes dans les œuvres caritatives a été massif et s'est produit dans tous les milieux sociaux.



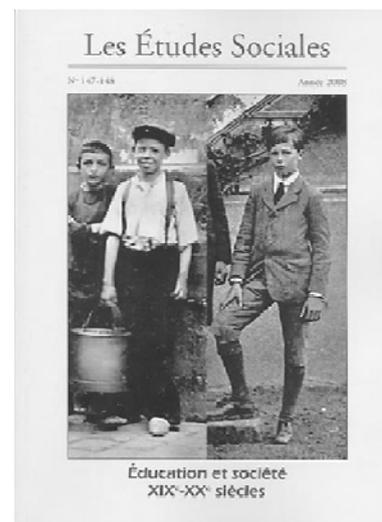
## 4. LE MOUVEMENT FÉMINISTE ET L'ÉMANCIPATION FÉMININE

- Les femmes n'ont pas remplacé les hommes dans des secteurs industriels traditionnellement réservés à ceux-ci.
- Au contraire, la stricte division des tâches a été réaffirmée, la société s'est repliée sur la famille où un rôle précis était réservé aux femmes (alimentation, soins aux enfants, soins aux malades, etc.).
- Dans un premier temps, les écoles sociales ont formé pour les carrières sociales un nombre plus important de femmes que d'hommes.



## 5. LE MOUVEMENT D'ÉDUCATION OUVRIÈRE

- Le mouvement d'éducation ouvrière, avant 1914, répond à un double souci :
  - d'une part, la formation générale
  - d'autre part, la formation militante
- La formation d'une élite intellectuelle parmi la classe ouvrière constitue, au début des années 1920, un des objectifs importants des promoteurs des écoles sociales, surtout masculines.
- Les écoles sociales, tant socialistes que chrétiennes, s'inscrivent dans la perspective d'un mouvement d'éducation ouvrière par
  - leur recrutement,
  - les spécialisations offertes aux élèves
  - les liens maintenus avec les organisations ouvrières



## CONCLUSION: 1920-1940: LE TRAVAIL SOCIAL, ENTRE MATERNALISME ET PROFESSIONNALISATION

- Deux axes traversent le travail social :  
le « **maternalisme** » et la **professionnalisation**
- Ils sont potentiellement contradictoires
- **mais** de l'élargissement du rôle familial et maternel des femmes (fondement du maternalisme réformiste) est né le travail social dans une perspective professionnelle.
- Plutôt qu'une évolution qui conduirait, de 1920 à 1940, du maternalisme à la professionnalisation, l'expression « **la maternité comme profession** » de Christoph Sachsse exprime la tension existant entre les deux pôles de l'activité à laquelle prépare la formation au travail social.
- L'institutionnalisation du « rôle maternel » en profession du travail social résulte d'une dynamique de légitimation appuyée par la reconnaissance de l'État et avec la participation des « professionnelles », les auxiliaires sociales elles-mêmes, à travers l'action d'institutions de formation.

## ARE YOU MAN ENOUGH...



**Chris Egan BA**  
Executive Relativity  
New York  
USA

**Samy Khayat BA PhD**  
Dean, School  
of Nursing  
University of  
Illinois, USA

**Scott Casson BA MBA**  
Nurse Practitioner  
USC LA, Karolinska  
Sweden

**Robert Hernandez BA**  
RN, BSN, APRN  
Nurse Practitioner  
University of  
California, San  
Diego, USA

**Donna Montgomery BA**  
Nurse Practitioner  
Nurse  
University of  
Maryland, USA

**Walter Moore BA BA**  
Nurse Practitioner  
RN, APRN  
University of  
Maryland, USA

**Lee Matheson BA**  
Nurse Practitioner  
RN, APRN  
University of  
Maryland, USA

**J. King Smith BA**  
Nurse Practitioner  
RN, APRN  
University of  
Maryland, USA

**James Scott Carson BA**  
Nurse Practitioner  
RN, APRN  
University of  
Maryland, USA

## ...TO BE A NURSE?

*If you want a career that demands intelligence, courage, and skill, and offers unlimited opportunity, consider nursing.*

*For information about careers in nursing, and educational and financial resources in Oregon, go to [www.nrgencenfornursing.org](http://www.nrgencenfornursing.org)*



## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- Des nouvelles coopératives à la nouvelle économie sociale
  - Dès la fin des années 70, les effets de la crise économique ont été les catalyseurs du renouveau de l'économie sociale: l'emploi se fait rare et le danger d'exclusion définitive du monde du travail pour une partie de la population se précise.
  - Plusieurs expériences de reprise d'entreprises par leurs travailleurs.
  - Face à cette situation, une dynamique va se développer, avec des objectifs précis :
    - se créer un emploi autogéré;
    - renforcer la solidarité entre les acteurs économiques et diminuer les inégalités entre ceux-ci;
    - répondre à des besoins nouveaux et/ou non satisfaits, en particulier ceux de populations réputées peu solvables;
    - intérêt pour l'environnement, le recyclage de matériaux;
    - démocratie et responsabilisation collective.

## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- Le souci principal des politiques publiques est de stimuler l'activité économique et de lutter contre le chômage.
- L'Etat incite le secteur public à engager des chômeurs (°programmes de mise à l'emploi financés par l'ONEm).
- Tous ces emplois concernent des travaux d'intérêt général, c'est à dire des activités « non-marchandes ».
- En 1979, le gouvernement Martens I met en place le Plan Dewulf, un système de primes octroyées aux entreprises sans finalités industrielles et commerciales ainsi qu'aux institutions de soins et d'hébergement. Ces primes sont conditionnées par l'obligation d'engager des chômeurs.
- L'objectif est double : Il s'agit de faire face à de nouveaux besoins de la population tout en diminuant le taux de chômage.

## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- 1980: révision constitutionnelle: le gouvernement Martens I précise dans sa déclaration d'investiture qu'il « *appartient désormais aux communautés et aux régions de définir les politiques appropriées* ».
- Les politiques dont il est fait allusion concernent principalement les matières personnalisables (enseignement, politiques sociales et de santé, formation professionnelle, etc.).
- Toutefois, la notion de secteur non-marchand n'existe pas encore en tant que telle. Elle apparaît pour la première fois dans l'arrêté royal du 24/03/82, qui « *encadre la promotion de l'emploi dans le secteur non-marchand* ».



## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- Les critères du non-marchand sont alors définis comme devant « *satisfaire à des besoins collectifs, être d'utilité publique ou sociale ou d'intérêt culturel et ne poursuivre aucun but lucratif* ».
- Ce même arrêté met en place le programme de Troisième Circuit du Travail (TCT) qui a pour but de « *pallier le chômage d'origine structurelle par la création d'emplois dans le secteur non-marchand, devant satisfaire à des besoins collectifs qui autrement n'auraient pas été rencontrés* ».



## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- Années '80: insertion des exclus du marché du travail reste la principale préoccupation (par le biais d'expériences sur des marchés très concurrentiels).
- D'autres expériences vont s'inscrire dans de nouveaux créneaux, d'autres encore s'inscrivent plus dans l'économie sociale en s'organisant de manière locale et anarchique.
- Si l'esprit coopératif est bien présent, la forme juridique n'est pas toujours celle-là. Le choix de l'ASBL est fréquent.

## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- 1984: °politique d'austérité → réduction de la masse salariale.
- Economies faites par l'Etat → financer de nouvelles structures (secteur des services de soins et l'aide à domicile)
  - réduction des lits disponibles dans les institutions hospitalières, notamment dans les services de santé mentale. Le secteur des soins « ambulatoires » est privilégié au détriment des hôpitaux.
  - promotion du travail à temps partiel.

## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- 1986: accords de Val-Duchesse: ils entérinent l'exonération des cotisations sociales pour les ASBL et les ateliers protégés et incitent à créer des nouveaux emplois.
- 1989: révision institutionnelle: création de la région de Bruxelles-Capitale; les communautés et les régions voient la proportion de leur budget augmenter de 30%.
- Continuation de la politique de restriction budgétaire, notamment dans le secteur hospitalier → contestation sociale → revalorisation salariale des professions liées aux soins de santé et par là même à une prise de conscience de la force politique du secteur non-marchand.
- ° « Maribel social »

## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- L'arrivée de Jacques Delors à la tête de la Commission européenne → une nouvelle dynamique.
- 1989: °unité « Économie sociale » dirigée par Paul Ramadier au sein de la DG XXIII de la Commission
- 1989: Paris: grande conférence européenne de l'économie sociale sous le patronage du gouvernement français et de la Commission européenne.
- Cette nouvelle dynamique implique aussi le Comité économique et social européen ainsi que le Parlement européen
- l'Espagne, le Portugal, la Belgique, l'Italie et la Suède sont cinq des pays les plus rapidement impliqués dans la promotion et la défense des valeurs et des activités d'économie sociale.

## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- Une série de grandes conférences européennes de l'économie sociale sont organisées : Rome (1990), Lisbonne (1992), Bruxelles (1994), Séville (1996), Birmingham (1998).
- Les organisations revendiquent la création d'un Comité consultatif européen pour exprimer formellement les avis de l'économie sociale par rapport aux politiques européennes → 1994: °Comité consultatif des Coopératives, Mutualités, Associations et Fondations (CCCMAF)
- 1998: le CCCMAF d'initiative privée remplacé par un CCCMAF officiel.

## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- 1992-1993: accords de la Saint-Michel et de la Saint-Quentin: transfert de certaines compétences de la Communauté Française vers la région Wallonne et la Commission Communautaire Française (COCOF) de la région de Bruxelles-Capitale. La COCOF assure le financement du secteur non-marchand bruxellois.
- 1995: le plan pluriannuel pour l'emploi: priorité = l'emploi dans le secteur non-marchand.

## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- Il faut attendre l'arrêté royal du 16/04/1998 relatif à la promotion de l'emploi dans le non-marchand pour que soient enfin précisées de manière exhaustive les activités que ce terme recouvre.
- 1998: le secteur s'organise sous forme de Confédération des Entreprises du Non Marchand et il est pour la première fois représenté dans le Conseil Central de l'Economie. Il siège depuis lors comme observateur au Conseil National du Travail. Son poids politique est désormais bien plus important.



## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- 1999: les sociaux-chrétiens sont évincés du pouvoir.
- La déclaration d'investiture du gouvernement Verhofstadt I insiste sur la collaboration entre secteurs public et privé et sur la délégation de certaines tâches vers le secteur privé.
- 2000: Ce gouvernement prône la participation et la coordination entre les pouvoirs publics et le secteur associatif non-marchand.
  - les accords du non-marchand au niveau fédéral:
    - harmonisation des barèmes des travailleurs du secteur,
    - réduction du temps de travail en reconnaissant sa pénibilité et
    - libération de fonds pour l'accompagnement des stagiaires et la formation du personnel.



## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- Ce consensus fut possible en grande partie grâce à l'excellente collaboration entre les employeurs du non-marchand et les syndicats ainsi qu'à la marge budgétaire significative dont disposait le gouvernement.
- En même temps, des changements au niveau européen.
  - En 1999, la Commission Prodi réorganise les services de la Commission: la DG XXIII disparaît, de même que l'unité « Économie sociale » dont les compétences sont réparties entre la DG Entreprises et la DG Affaires sociales. Le CCCMAF n'est pas reconduit.



## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- Les grandes conférences européennes d'économie sociale sont encore organisées (Par ex.: Gävle – Suède (2001), Salamanca – Espagne (2002), Prague – Tchéquie (2002), Cracovie – Pologne (2004), Strasbourg – France (2008)).
- Un nouveau comité d'initiative privée est mis en place pour servir de porte parole à l'économie sociale européenne. Créé sous le nom de Conférence Européenne Permanente des CMAF (CEP-CMAF), il est rebaptisé Social Economy Europe le 1er janvier 2008.
- En mai 2008, le Commissaire Špidla souligne que *« c'est un vrai modèle alternatif que l'économie sociale a construit à travers le respect de ses principes. Elle n'est pas seulement une 'économie de bonnes intentions', elle est le symbole d'une autre façon d'entreprendre, d'investir et de créer des emplois »*.



## LA NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE

- La dynamique ascendante des années 1990 a fait place à une relative stagnation de l'économie sociale au plan européen.
- Les raisons en sont multiples :
  - égoïsme accru des composantes;
  - difficulté de surmonter les clivages idéologiques et culturels;
  - élargissement de l'Union européenne à de nouveaux États membres adeptes du marché et du capitalisme;
  - renforcement idéologique du capitalisme;
  - division de l'économie sociale entre sa partie marchande et sa partie associative.